



CP VLM 1ere OS du CP VLM

UN QUARTIER ARRIVANTS QUI RETROUVE ENFIN SA FONCTION

Le 25 Aout 2026,

L'UFAP UNSa justice du CP de VLM n'a cessé d'alerter depuis trop longtemps sur une situation devenue ingérable au quartier arrivant. Ce secteur, qui doit avoir pour fonction première **d'accueillir et de prendre en charge les détenus arrivants**, était progressivement occupé par des détenus n'ayant pas vocation à y être maintenus, parfois par simple facilité de gestion.

Cette situation mettait directement en difficulté les personnels.

À plusieurs reprises, les agents ont dû faire face à des situations d'urgence, allant jusqu'à effectuer **des mutations de cellules en service de nuit** et à devoir « entasser » les arrivants afin de trouver des solutions dans l'urgence. Deux situations survenues à seulement trois semaines d'intervalle ont une nouvelle fois démontré que **ce fonctionnement n'était plus acceptable**.

Face à cette situation, **L'UFAP UNSa justice du CP de VLM a dû réagir**.

Nous avons interpellé la Direction et communiqué officiellement auprès des personnels afin d'exiger que le quartier arrivants **RETROUVE SES FONCTIONS**, observer et évaluer les personnes détenues venant d'arriver sur l'établissement.

Le jeudi 20 août 2026, **11 détenus étaient présents sur le secteur du quartier arrivant**, affectés par facilité et sans justification réelles, depuis plusieurs semaines voir des mois pour d'autres, pour **13 cellules disponibles**. La plupart de ces détenus occupaient une cellule individuelle. Cette situation entraînait une réduction considérable des capacités d'accueil de ce secteur au détriment des véritables arrivants.

Le lundi 24 Aout 2026, Grâce à notre intervention et au suivi réalisé auprès de la Direction, seuls 3 détenus aux profils particuliers contre 11 sont désormais présents sur ce secteur.

Ces situations correspondent à des cas particuliers, notamment un isolement médical ou une situation de gestion ne permettant pas un placement au sein de la détention classique.

Le résultat est concret : **le quartier arrivant a retrouvé des capacités d'accueil et peut à nouveau remplir sa mission première**.

Nous les dénonçons, nous intervenons et nous suivons les dossiers jusqu'à l'obtention de résultats concrets.

Nous tenons donc à **saluer le travail effectué par le personnel du secteur ainsi que la prise en compte de nos revendications par la Direction**.

MAIS NOUS RESTERONS VIGILANTS ! Cette avancée doit maintenant s'inscrire dans la durée.

Le quartier arrivant **ne doit pas redevenir une zone de placement par facilité** pour des détenus qui peuvent être affectés ailleurs. Il doit retrouver et conserver sa vocation initiale, afin de permettre aux agents d'exercer leurs missions dans des conditions normales de sécurité et de travail, et de mettre fin à des situations d'urgences liées à la saturation.

L'UFAP UNSa justice du CP de VLM restera donc particulièrement vigilante sur les affectations réalisées dans ce secteur et n'hésitera pas à intervenir et à rappeler nos revendications si la situation venait à nouveau à se dégrader.

A.L secrétaire local adjoint **UFAP UNSa justice du CP de VLM**